

Traitement des données à caractère personnel

Les professionnels des médias outillés sur les enjeux **P.2**



Culture

EYOU Angèle Prudence, couronnée Miss Togo 2026 **P.7**



Récépissé
N° 0149 / 14 / 03 / 01 / HAAC

Nouvelle Opinion

Prix: 250 Fcfa

Hebdomadaire togolais d'informations générales d'analyses et de publicité

N° 936 du 08 décembre 2025

9^{ème} Congrès Panafricain à Lomé **P.3**

Ouverture des travaux ce matin



Paix en RDC-Rwanda
La diplomatie de Faure Gnassingbé a payé **P.3**



Yas Business
Une solution au service de la transformation numérique et digitale des institutions et entreprises du Togo **P.6**



Traitement des données à caractère personnel

Les professionnels des médias outillés sur les enjeux

Lomé a accueilli, jeudi 4 décembre 2025, un atelier déterminant pour la protection des données personnelles au Togo. L'Instance de Protection des Données à Caractère Personnel (IPDCP) y a réuni une cinquantaine de journalistes du

thème « Rôle des médias dans la promotion d'une culture de protection des données personnelles », a permis de recentrer les débats sur les enjeux actuels. À l'heure où les réseaux sociaux accélèrent la circulation d'informations, les

président de l'IPDCP, le Lieutenant-Colonel Bédiani Béleï, a mis en lumière la place déterminante des journalistes dans la promotion d'une culture du respect des données. Il a rappelé que cette responsabilité s'articule autour de trois missions essentielles.

La première est la mission éducative. « Par vos émissions, chroniques, enquêtes et articles, vous avez la capacité de

journalistes à être attentifs aux abus et dérives constatés sur le terrain. En documentant les violations, ils contribuent à faire évoluer les comportements et à rappeler à tous – institutions, entreprises et citoyens – la nécessité de respecter le cadre légal.

La troisième mission repose sur l'exemplarité. Le président de l'IPDCP a insisté sur la cohérence indispensable entre les messages partagés et les pratiques professionnelles. « Vous ne pouvez appeler le public à la prudence si vos propres pratiques ne respectent

rédaction.

La rencontre a également été marquée par l'intervention de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC). Son représentant, Yao Abarim, a salué l'initiative et rappelé que la création de l'IPDCP en 2019, suivie de sa mise en œuvre dès 2020, traduit une volonté forte du gouvernement de faire de la protection des données personnelles un pilier de la transition numérique.

Avec cette campagne de sensibilisation, l'IPDCP renforce la montée en compétence des



Grand Lomé, avec un objectif clair : renforcer les réflexes professionnels face aux risques liés au numérique. Une démarche qui s'inscrit dans la stratégie nationale visant à mieux encadrer la collecte, le traitement et la diffusion des informations sensibles.

L'atelier, organisé autour du

risques d'usurpation d'identité, de fuites de données ou de violations de la vie privée se multiplient. Les échanges ont porté sur deux axes majeurs : l'arsenal juridique en vigueur et les bonnes pratiques à adopter dans le traitement de l'information.

Dans son intervention, le



vulgariser les notions clés et de prévenir les cyber-violences et les arnaques », a-t-il déclaré. Les professionnels des médias ont, selon lui, un rôle d'éclaireurs auprès du public.

La deuxième mission est la vigilance. Il a encouragé les

pas les principes essentiels », a-t-il averti. Le floutage des mineurs, l'anonymisation des témoignages ou encore la sécurisation des données collectées doivent, selon lui, devenir des normes en

journalistes et les invite à jouer pleinement leur rôle dans la défense de la vie privée. Une responsabilité essentielle dans un pays où le numérique s'impose comme un outil incontournable du quotidien.

PNUD–Savanes

Un appui informatique pour moderniser l'action publique

Un geste concret pour renforcer l'action publique dans les Savanes. C'est l'esprit du don remis par le Programme des Nations Unies pour le

résidente du PNUD Togo, Mme Binta Sanneh, a officiellement remis un important lot de matériels informatiques au Gouverneur Affoh Atcha-Dédji.



Développement (PNUD) au Gouvernorat de la région. Mardi 2 décembre, la Représentante

Une dotation qui marque un tournant dans la modernisation de l'administration régionale.

Le lot est conséquent. Il comprend cinq ordinateurs portatifs, cinq ordinateurs de bureau, trois photocopieuses de grande capacité, deux imprimantes multifonctions, deux vidéoprojecteurs et un appareil photo professionnel. Des équipements essentiels pour améliorer la production, la coordination et la qualité du service public.

Cette remise intervient après une requête formulée il y a quelques mois par le Gouverneur. L'administration régionale cherchait alors à se doter d'outils modernes afin d'assurer un suivi efficace des dossiers, une communication fluide et une meilleure proximité avec les populations. Le PNUD a répondu favorablement, confirmant son rôle d'acteur clé du développement local.

Entouré des cadres du Gouvernorat et de ceux du PNUD, le Gouverneur Affoh Atcha-Dédji a exprimé sa gratitude. Il a salué un « appui stratégique » qui, selon lui, constitue un levier essentiel



pour renforcer la performance institutionnelle et améliorer la qualité des services rendus. Ce soutien, a-t-il souligné, consolide les efforts menés pour rapprocher davantage l'administration des citoyens.

Cette initiative s'inscrit dans la volonté du PNUD d'accompagner les institutions togolaises dans la digitalisation, la bonne gouvernance et l'efficacité administrative. Elle répond également aux défis d'une région qui a besoin d'outils modernes pour

affronter un contexte sécuritaire et socio-économique exigeant.

Par ce don ciblé, le PNUD confirme son engagement aux côtés des autorités locales. Le Gouvernorat des Savanes dispose désormais de moyens concrets pour améliorer son fonctionnement et offrir un service public plus réactif, plus moderne et plus proche des populations. Un pas de plus vers une administration efficace et durable.

La Rédaction



Paix en RDC - Rwanda

La diplomatie de Faure Gnassingbé a payé

Dans le cadre de la mission de médiation régionale conduite par le Président du Conseil Faure Essozimna Gnassingbé, un évènement historique a lieu le jeudi 04 décembre dernier à Washington entre la République Démocratique du Congo (RDC) et la République du Rwanda. Il s'agit de la signature d'un accord de paix basé sur un engagement, pour une solution africaine durable aux tensions qui se déroulent entre Félix Antoine Tshisekedi

entre ses deux nations.

Cette signature, marque une étape décisive dans les efforts de stabilisation de la région des Grands Lacs, de consolidation de la confiance mutuelle et de création d'un environnement propice au développement et à l'investissement dans les secteurs stratégiques essentiels aux chaînes de valeur mondiales. Également elle est une reconnaissance de l'importance d'une médiation africaine portée par



attachement à l'inviolabilité des frontières et s'engagent à bâtir des relations de bon voisinage ; Toutes les hostilités doivent cesser sans délai, y compris celles menées par les groupes armés actifs dans l'est congolais (Wazalendo, FDLR, M23, etc.). L'accord exige la fin de tout soutien étatique à ces mouvements,

réfugiés ainsi que des déplacés internes. Ils garantissent un accès sans entrave à l'aide humanitaire; Notons que cet accord réaffirme l'appui à la MONUSCO et aux autres missions de vérification et d'interposition, dans l'intérêt de surveiller le respect du cessez-le-feu et de consolider

et de facilitateurs internationaux. Leur mission, est de prévenir toute nouvelle escalade, de régler à l'amiable les différends et d'accompagner la mise en œuvre effective de l'accord.

Ce rôle déterminant joué par le Président du Conseil Faure Essozimna Gnassingbé sur instructions de l'Union Africaine (UA) a permis de promouvoir un dialogue constructif et une responsabilité partagée dans la recherche de la paix. Dans cette dynamique, il a conduit des échanges soutenus avec des partenaires tels que les États- Unis d'Amérique, la France et le Qatar, visant à mobiliser un appui cohérent aux efforts africains de pacification.

Notons que les États-Unis d'Amérique ont aussi apporté leur appui à toutes les



Tshilombo, Président de la République Démocratique du Congo et Paul Kagamé, Président de la République du Rwanda.

Sur invitation de Donald Trump, Président des États-Unis, le Président du Conseil Faure Essozimna Gnassingbé a eu à faire personnellement le déplacement pour être témoins de cet important acte

un leadership régional engagé, capable de fédérer les acteurs et de renforcer la solidarité entre États.

Engagements entre Tshisekedi Tshilombo et Paul Kagamé

Le respect absolu de la souveraineté et de l'intégrité territoriale. C'est-à-dire que les deux pays réaffirment leur



mettant un terme aux accusations réciproques qui ont longtemps envenimé la crise; Pour un renforcement de la coopération régionale et internationale, Kigali et Kinshasa s'engagent de nouveau à travailler main dans la main avec l'Angola, la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC), la SADC et les Nations unies pour stabiliser la région et sécuriser les frontières; aussi les deux États s'engagent à faciliter le retour volontaire et sécurisé des

la confiance; Au termes de cet accord, les deux personnalités d'Etat prévoient de relancer les échanges dans les domaines du commerce, des infrastructures, de l'énergie et de l'exploitation des ressources naturelles, afin de créer des intérêts communs et durables.

Pour un très bon suivi des engagements, un comité conjoint de suivi est institué par tous les parties prenantes. Ce comité est composé de représentants des deux pays

missions diplomatiques dont celle de l'Union africaine visant à favoriser une désescalade de la situation dans l'Est de la République Démocratique du Congo (RDC).

À travers cet évènement, le Président du Conseil, Faure Gnassingbé portera, au nom du continent, un message centré sur la paix durable, le dialogue franc, la sécurité humaine et l'intégration économique régionale.

Elom

9ème Congrès Panafricain à Lomé

Ouverture des travaux ce matin

Ce lundi 08 décembre 2025, s'ouvrent à Lomé, les travaux de la grande rencontre sur le panafricanisme avec la présence effective du Président du Conseil Faure Essozimna Gnassingbé. 9ème du genre, elles s'inscrivent dans un héritage historique riche et complexe, ancré dans les luttes contre l'esclavage, la colonisation et les systèmes d'oppression qui ont marqué l'Afrique et la diaspora africaine depuis des siècles. Sur l'initiative du Togo, avec l'accord de l'Union africaine (UA), les travaux de Lomé sont placés sous le thème central, « Renouveau du panafricanisme et rôle de l'Afrique dans la ré-

forme des institutions multilatérales mobiliser les ressources et se réinventer pour agir ».

Environ mille (1000) participants issus d'horizons différents, Chefs d'État et gouvernements, ministres, diplomates, universitaires, décideurs politiques, organisations internationales, acteurs de la société civile, acteurs économiques, jeunes leaders et représentants des diasporas, des leaders panafricanistes, des experts (quatre par commission) ainsi que des représentants des communautés afrodescendantes participent à ce congrès de Lomé.

Ce congrès, reflète cette

ambition de conjuguer mémoire, action politique et développement endogène. Il vise ainsi à examiner les fondements du panafricanisme, revisiter son rôle historique, consolider l'unité des peuples africains et promouvoir une gouvernance renouvelée et inclusive.

À Lomé, les participant auront à renforcer le renouveau du panafricanisme pour une Afrique unie, souveraine et prospère, en mobilisant ses ressources, en consolidant son influence internationale, et en renouvelant son identité culturelle et politique. Notons qu'il est un acte politique, mémoriel et intellectuel majeur, visant à transformer les fondations d'un ordre international désuet et injuste en un système plus équitable, en s'appuyant sur l'identité renouvelée et la souveraineté réaf-



firmée de l'Afrique et de ses peuples.

D'une manière générale, c'est un évènement important qui mettra en œuvre la décision de l'Union africaine déclarant la décennie 2021-2031 « Décennie des racines afri-

caines et de la diaspora africaine ». C'est dire que le 9ème Congrès vise à relier les peuples africains et afrodescendants dans une démarche collective de reconnaissance, de réparation et d'intégration.

Les thématiques qui seront abordées lors de cette rencontre internationale, toucheront, la décolonisation mentale et culturelle, la valorisation du rôle des femmes, la réparation des injustices historiques, la coopération économique, la santé, la sécurité alimentaire, l'éducation et la culture.

À la fin des travaux, le congrès de Lomé va produire des recommandations opérationnelles qui permettront d'orienter les politiques publiques africaines et renforcer la voix du continent dans le concert des nations.

Elom

Discours sur l'état de la nation

Retour sur les dix chantiers prioritaires du PC

Le mardi 02 décembre 2025, au palais de la Représentation nationale, le Président du Conseil Faure Essozimna Gnassingbé, a prononcé devant le Parlement réuni en congrès, son discours sur l'état de la nation, conformément aux dispositions de l'article 50 de la Constitution. C'était lors de la deuxième séance du Congrès, sous la présidence du Prof. Komi Selom Klassou, Président de l'Assemblée nationale. Ce rendez-vous historique a connu la présence des membres du gouvernement, du corps diplomatique, des autorités administratives, militaires et de la chefferie traditionnelle.

C'est une nouvelle page de la Vème République qui s'écrit avec la consolidation du régime parlementaire. Devant le Congrès, le Président du Conseil Faure Essozimna Gnassingbé a eu à détailler point par point, sa vision pour le Togo de demain, ainsi que les implications du régime parlementaire et les grandes actions du gouvernement, avec les réformes et mesures envisagées pour le renforcement et le développement du pays.

La Ve République, un tournant historique

Le décor a été planté par la question du renforcement de la démocratie parlementaire. Car avec l'adoption de la Cinquième République, le pays entre dans une nouvelle ère institutionnelle, celle d'un régime parlementaire moderne, apaisé et équilibré.

Face à ce congrès, le Président du Conseil Faure Essozimna a fait savoir que cette évolution voulue et adoptée par le Parlement incarne leur ambition collective de renforcer la démocratie, d'approfondir l'État de droit et d'ancrer leurs institutions dans la volonté du peuple togolais.

Pour sa part, ce nouveau régime parlementaire n'est pas une réforme technique mais plutôt une révolution de l'esprit public.

Aussi il a souligné également que ce n'est pas un changement

abstrait mais une transformation de la démocratie qui va avoir des conséquences concrètes pour les concitoyens.

Avec cette Vème République, le Président du Conseil a notifié à l'assistance présent, qu'ils ont fait le choix d'un régime parlementaire moderne, efficace et représentatif. Pour lui, c'est un changement dans la manière dont ils conçoivent l'exercice du pouvoir, plus proche, plus équitable, plus redevable.

Le régime parlementaire, une avancée majeure pour la décentralisation

Dans son explication, il est revenu sur la mise en place du Sénat qui porte la voix des territoires dans les décisions nationales. Aussi il a fait cas des conseils régionaux, qui pour la première fois, incarnent la volonté des citoyens dans leur diversité. Il représente selon lui, le socle de l'État plus proche, qui reconnaît la pluralité des réalités locales et valorise les initiatives issues du terrain.

Ce changement d'échelle selon lui, impose aussi un nouveau regard sur les inégalités. Aussi la République qu'ils sont en train de construire, doit pour sa part, garantir l'égalité des chances, quelle que soit la région, quel que soit le milieu.

Appel à l'action collective
Pour une bonne construction de la nation, le Président du Conseil a fait cas de nouveaux rôles et de nouvelles responsabilités pour chacun. C'est le lieu pour lui d'inviter les parlementaires et les membres de l'exécutif à agir conformément aux aspirations de la Ve République dans le but d'apporter des réponses aux défis que rencontre la nation togolaise.

« Dans cette nouvelle République, chaque parlementaire est plus que jamais comptable devant le peuple. Chaque territoire doit se reconnaître dans les politiques publiques. Chaque citoyen doit sentir que sa voix compte et que son sort est pris en compte. Dans

une République parlementaire, aucune transformation durable ne peut reposer sur un seul homme ou sur un seul pouvoir. C'est une dynamique partagée, un contrat de confiance entre l'exécutif et les élus du peuple », a-t-il souligné.

Par rapport à ce changement de régime, le Président du Conseil a insisté sur le rôle du Parlement. Un rôle qui selon lui, ne doit plus se limiter aux votes des lois et aux contrôles de l'action du gouvernement. Il devient alors une instance de décision stratégique, un espace de convergence des idées, un moteur d'impulsion démocratique.

Etant donné que le Parlement représente le lieu où se forge, où se débat et s'affirme l'intérêt général, il a rappelé aux parlementaires, qu'ils ont une lourde responsabilité à faire vivre cette démocratie parlementaire. Il leur a notifié qu'ils ont le devoir d'être vigilant, de construire et d'écouter. Car le Togo a besoin d'un Parlement actif, respecté, respectueux. Un Parlement capable de contrôler, de proposer, mais aussi d'accompagner.

Une ère politique fondée sur le dialogue et le consensus

Le discours prononcé devant le Parlement a également mis en lumière une volonté affirmée de renforcer l'esprit démocratique dans le cadre du régime parlementaire qui reste une priorité pour le Président du Conseil. Raison pour laquelle il a insisté devant le Congrès sur la nécessité de dépasser les antagonismes habituels pour une instauration d'un climat de paix, capable d'accompagner les mutations institutionnelles en cours.

Il a fait comprendre que dans une République parlementaire, l'opposition demeure une voix essentielle. Car elle représente une vigie et une force de proposition dont la contribution reste indispensable au fonctionnement équilibré des institutions.

Pour lui, l'échange, la confrontation respectueuse et la recherche de consensus sont appelés à devenir des pratiques courantes. "Lorsque l'accord est impossible, le compromis doit

permettre de maintenir une dynamique institutionnelle stable" a-t-il ajouté.

Ainsi il a saisi cette opportunité qui lui a été offerte pour inviter l'ensemble des acteurs politiques, majorité et opposition, à faire vivre cet esprit. Aussi il a encouragé des débats sans déchirures, des critiques sans dénigrement et des propositions ouvertes, afin de nourrir une culture politique fondée sur la responsabilité et la modération. Cette attitude selon lui, est présentée comme la condition pour hisser la vie publique au niveau des attentes de la population.

Les dix chantiers prioritaires
Pour transformer la vie des populations, le Président du Conseil a présenté les dix chantiers majeurs sur lesquels le Gouvernement concentrera ses efforts. Pour lui, l'objectif est d'améliorer concrètement les conditions de vie des populations en se basant sur l'éducation, la santé, l'accès à l'eau, l'électricité, l'emploi des jeunes, la sécurité alimentaire, l'inclusion financière, la justice territoriale, la transition écologique et la digitalisation feront l'objet d'un pilotage resserré et d'une redevabilité accrue.

Dans cette dynamique, le Président du Conseil a souligné qu'une République forte est une République qui n'abandonne personne. Ce qui l'amène à dire que l'équité territoriale doit désormais s'accompagner d'une équité sociale renforcée. Aussi les femmes, les jeunes, les travailleurs informels, les personnes vivant avec un handicap et les familles rurales doivent pouvoir trouver leur place dans la République. Il a poursuivi en clarifiant aux uns et aux autres que les politiques de protection sociale, d'appui à l'entrepreneuriat, de couverture maladie universelle et d'éducation inclusive s'inscrivent également dans cette ambition.

Pour lui, l'inclusion, doit constituer le cœur du nouveau contrat social que le Gouvernement ambitionne de rebâtir. À travers cette nouvelle vision, l'État pour sa part, doit se montrer plus proche, plus juste et plus protecteur. Une vision qui repose également sur un principe central, selon lequel il ne peut

exister de République forte sans une justice solide.

Parlant de justice, il s'y engage ensemble avec son gouvernement à toujours poursuivre la modernisation du système. Une modernisation qui pour sa part, permettra de garantir un accès plus simple, une réponse plus rapide et une institution plus fiable pour chaque citoyen. Le renforcement des capacités humaines et institutionnelles des juridictions doit leur permettre d'exercer pleinement leur mission.

Etant donné que cette justice est indispensable à l'investissement, à l'entrepreneuriat et au développement économique de leur pays, le Président du Conseil Faure Essozimna Gnassingbé a instauré le ministre de la Justice à lui soumettre des mesures de grâce élaborées sur la base des principes d'équité et de justice concernant les dossiers des détenus purgeant une longue détention, de ceux qui ont commis des délits mineurs ou des détenus âgés, en fait de peine ou gravement malades.

« Mais je veux être clair, il ne s'agit en aucun cas de laxisme. Les réformes que nous conduisons ne concernent ni les crimes de sang, ni les atteintes graves à l'intégrité physique ou à la vie » a laissé entendre le Président du Conseil.

Notons que cette décision du Président du Conseil a été prise pour des raisons d'humanité, mais aussi du respect de leurs engagements internationaux. Pour lui, leurs établissements pénitentiaires doivent préserver la dignité humaine afin de permettre la réinsertion sociale des personnes qui recouvreront leur liberté.

« Une société forte ne se construit ni dans la faiblesse ni dans la vengeance. Ne se construit ni dans la faiblesse ni dans la vengeance. Elle se construit dans l'équilibre entre justice, humanité et responsabilité » a martelé le Président du Conseil.

Au demeurant, le Président du Conseil a lancé un appel à la mobilisation de tout un chacun afin qu'ils puissent arriver à construire cette République d'équilibre et d'avenir.

Agbé

39ème congrès de la conférence internationale des barreaux à Lomé

Un rendez-vous du monde juridique en lien avec le numérique

Du 03 au 06 décembre 2025, Lomé a abrité les travaux du 39ème congrès de la Conférence internationale des barreaux (CIB) couplé du 40ème anniversaire de cette organisation. À l'ouverture des travaux, le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, s'est fait

représenter par le Professeur Komi Selom Klassou, Président de l'Assemblée nationale.

Placée sous le thème « De la robe au nuage : comment le numérique réinvente l'avocat ? », cette rencontre d'envergure internationale a rassemblé des

praticiens du droit et juristes venus de près de 30 pays.

Me Pacôme Adjourouvi, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Droits Humains, en lançant les travaux de cette rencontre, a fait comprendre que ce rendez-vous s'inscrit au cœur d'une transformation incontournable qui redéfinit les contours du monde juridique en lien avec le numérique. Dans cette même dynamique, il a souligné que le Togo, sous l'impulsion du Président du Conseil, a défini une stratégie



claire pour anticiper l'avenir numérique et en maîtriser les enjeux. Il a saisi ce moment pour

rappeler que la régulation ne pouvait être abandonnée aux seules forces du marché. Elle

Réunion du Comité de concertation État-Secteur privé

Des performances économiques relevées par les membres

Les membres du Comité de concertation État-Secteur privé (CCESP) ont tenu le vendredi 05 décembre 2025 à Lomé, leur réunion technique sur le bilan des activités menées au cours de l'année 2025 et proposer de nouvelles orientations capables de renforcer les performances économiques du pays ainsi que la collaboration entre les parties prenantes. La rencontre a été dirigée par le ministre des finances et du budget, Essowè Georges Barcola, en présence du ministre de l'économie et de la veille stratégique, Badama Aketi, du président de l'AGET, Jonas Daou, ainsi que de nombreux acteurs du secteur privé et partenaires techniques.

Devenue un véritable moteur du dynamisme entrepreneurial, cette plateforme confirme son rôle stratégique dans la construction d'un Togo résolument engagé sur la voie de l'émurgence.

La réunion a permis au Comité de faire la lumière sur les performances économiques du pays. Selon les statistiques, le Togo maintient le cap d'une croissance régulière au cours de ces dernières années à savoir : 6,5 % en 2024 après 6,2 % en 2023, et 6,2 % attendus en 2025. Ces proportions associées à la stabilité macroéconomique et à l'attractivité accrue du pays, témoignent des fruits du partenariat étroit entre l'État et le secteur privé.

Au cours de la session, ils ont également abordé la territorialisation du dialogue avec l'opérationnalisation du comité régional de concertation de la région de la Kara, l'appui de l'Agence togolaise de normalisation (ATN) en matière de contrôle des produits, la compétitivité des produits locaux ainsi que la performance des unités industrielles et des



entreprises.

Selon Baniab Moyeme, secrétaire exécutif du CCESP au Togo, les différentes réunions de l'année ont permis de consolider plusieurs acquis importants, notamment le maintien d'un dialogue fiscal permanent entre le ministère des Finances et le secteur privé, un mécanisme jugé essentiel à renforcer ; le gel temporaire des droits de douane sur les importations de logiciels, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2025 ; la révision de l'assiette de

la taxe TETTIC appliquée aux entreprises des télécommunications et des TIC.

À cette occasion, le ministre Essowè Georges Barcola a rendu hommage au Président du Conseil pour son engagement dans la transformation économique du pays. Il a au cours de la réunion, salué la résilience et le rôle déterminant joué par le secteur privé, dont la contribution au PIB devrait progresser de 2,6 points de pourcentage en 2021 à 5,1 points

d'ici 2027.

Tour à tour, les représentants du secteur privé n'ont pas manqué de souligner l'importance de ce cadre de concertation. Un cadre qui leur a permis de rappeler leurs objectifs qui rejoignent à ceux de l'État. Ils ont également profité pour insister sur la nécessité de maintenir ce dialogue régulier afin d'arriver ensemble à renforcer la compétitivité de l'économie togolaise.

Elom

39ème congrès de la conférence internationale des barreaux à Lomé

Un rendez-vous du monde juridique en lien avec le numérique

nécessite selon lui, une intervention étatique dans le but de garantir l'intérêt général ainsi que la protection des droits et libertés individuelles.

Profitant de cette occasion, il a lors de son discours partagé avec les participants, la noble vision du Président du Conseil qui est celle d'une société forte qui s'équilibre entre justice, humanité et responsabilité. C'est dans cette perspective, que le Garde des Sceaux a été instruit, pour soumettre des mesures de grâce élaborées, sur la base des principes d'équité et de justice, concernant les dossiers des détenus purgeant une longue détention, de ceux qui ont commis des délits mineurs, ou des détenus âgés, en fin de peine ou gravement malades.

Le thème de cette édition, selon Me Murielle Renar-Legrand, présidente de la Conférence internationale des barreaux (CIB), est parfaitement en lien avec les avancées numériques. Elle a invité non seulement l'avocat à faire du

numérique son allié, mais aussi un outil dont il faut encadrer les limites pour éviter tout usage

responsabilités : protéger la confidentialité, préserver la souveraineté des données, assurer le secret professionnel, adapter nos pratiques et nos outils. Nous devons comprendre, maîtriser et dompter cette révolution numérique pour qu'elle demeure au service du droit », a-t-elle déclaré.

faire représenter par son Président de l'Assemblée nationale à ce congrès, il a fait savoir que cette décision ne relève ni du protocole ni de la simple convenance par contre, elle est porteuse d'un message clair, fort, décisif. Et ce message est que la nation togolaise place le droit, la justice et l'avocat au cœur de sa modernisation, de

Elles", dont le champ d'action porte sur la lutte contre toutes les formes de violences et de discriminations faites aux femmes. C'est un prix qui est destiné à récompenser l'engagement en faveur de la défense des droits fondamentaux.

Agbé



préjudiciable.

« Le cloud n'est pas un concept futuriste : il est devenu le lieu où vivent nos données, nos échanges, nos dossiers. Il impose de nouvelles

Le bâtonnier du barreau du Togo, Me Claude Folly-Adama, a pour sa part, salué la présence du Président de l'Assemblée nationale représentant du Président du Conseil à cet événement. En décidant de se

sa stabilité et de ses ambitions pour l'avenir.

Aux termes de cette cérémonie, un prix spécial « CIB Bâtonnier Stasi » a été décerné au collectif "Nos Voix Pour



Nouvelle Opinion

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicités

Récépissé
N° 0149 /14/ 03/ 01/ HAAC
Siège: Agbalépédogan

Directeur de publication:

El Hadj TCHAGNAO
Arimiyao
Cel: 91 36 37 55

Secrétariat de la Rédaction:

Agbékponou Junior

Rédacteurs:

Tchagnao El Hadj Arimiyao
Agbékponou Junior
Ramzad
Maroine Tchagnao
Stanislas

Mise en page

Benjamin Tchabi

Imprimerie

Yanidel print,
Tokoin Doumasséssé

Tirage:

2000 exemplaires

Echange entre Dr Sandra Johnson et investisseurs chinois

Vers une implantation d'un vaste parc industriel dans la région de la Kara

Dans le cadre de la coopération entre le Togo et la Chine, une délégation d'investisseurs et chefs d'entreprises chinois, séjourne depuis quelques temps sur le territoire togolais. Durant leur séjour, elle a eu une séance de travail avec Dr Sandra Ablamba Johnson au nom du Président du Conseil.



L'ambition nourrit par cette délégation chinoise, c'est d'arriver à implanter un vaste parc industriel dans la région de la Kara.

de la Kara.

L'objectif de leur visite au Togo, c'est d'explorer les opportunités d'un partenariat industriel d'envergure. Une visite qui selon Dr Sandra



Ablamba Johnson Secrétaire Générale de la Présidence du Conseil, s'inscrit dans la continuité des retombées directes, du dernier FOCAC, au cours duquel le Président du Conseil a conduit une diplomatie économique active qui a permis de porter

la coopération avec la Chine à son niveau le plus élevé.

Pour les investisseurs et chefs d'entreprises chinois, l'ambition pour eux, c'est d'implanter un vaste parc

industriel dans la région de la Kara.

Notons qu'à travers cette coopération, plusieurs secteurs sont concernés. Entre autres secteurs, l'on peut noter : l'agro-industrie, les énergies renouvelables, l'assemblage de machines

agricoles ou encore la production de matériaux et d'équipements électriques.

Selon la Secrétaire Générale de la Présidence du Conseil, cette ambition de la délégation chinoise vis-à-vis du Togo permettra d'accélérer l'industrialisation du pays, créer des emplois qualifiés et transformer localement la richesse produite sur leur territoire.

Au nom du Président du Conseil, elle a réaffirmé la pleine disponibilité des autorités à les accompagner, avec rigueur, transparence et sens du résultat.

"Car c'est en donnant de la visibilité, de la prévisibilité et de la confiance aux investisseurs que nous transformons nos ambitions en projets et nos projets en chaînes de valeur " a souligné Dr Sandra A.

Johnson

Yas Business

Une solution au service de la transformation numérique et digitale des institutions et entreprises du Togo

Dans la continuité de la vision stratégique du groupe Axian Telecom et de Yas Togo, il a été lancé depuis le 13 novembre dernier, l'initiative Yas Business pour accompagner les entreprises, les institutions et entrepreneurs dans leur

mettre en place une vision claire et universelle qui constitue le socle de cohérence de toutes les offres et communication de la marque, traduisant la volonté de Yas Business à bâtir des relations pérennes, fondées sur la confiance, la pertinence

Yas Business, pour une performance et une compétitivité

En mettant à la disposition du secteur privé et du public des solutions intégrées, Yas Business veut contribuer à leur productivité, sécurité et croissance. Ce lancement de

Yas Business, une réponse aux enjeux du marché

Considéré comme une solution de pertinence, de crédibilité et de valeur tangible, Yas Business se

s'agisse de PME, d'institutions publiques ou de startups innovantes, Yas Business s'engage à être un catalyseur de performance digitale.

Avec ce lancement Mathieu MERTIAN, directeur Yas Business a fait comprendre qu'il traduit leur engagement à soutenir les entreprises et institutions dans leur modernisation digitale, en leur offrant un accompagnement sur mesure, fondé sur la proximité, la performance et la fiabilité.

Au demeurant, avec Yas Business, Yas Togo et le groupe Axian Telecom, nourrissent une véritable ambition panafricaine pour renforcer sa présence et son impact sur le marché des technologies de l'information et de la communication en Afrique de l'Ouest. Par cette



et la valeur ajoutée.

Yas Business, pour une transformation digitale du secteur privé et du public

transition numérique et digitale. Il s'agit d'une innovation technologique et la création de valeur que le groupe Axian Telecom et Yas Togo, placent au cœur de leur engagement en faveur du développement économique et de la compétitivité du tissu productif national.

Selon un constat fait sur le terrain, l'écosystème économique est marqué déjà par une digitalisation accélérée et une recherche constante de performance. Ce qui pousse Yas Business à

Yas Business incarne aujourd'hui, une vision stratégique qui est celle d'un Togo connecté, performant et tourné vers l'avenir. C'est dire que Yas Business se positionne comme le partenaire de confiance numéro un au Togo, en cohérence avec l'ambition panafricaine du groupe. Avec cet accompagnement, Yas Business apportera des solutions fiables, simples et adaptées dans la transformation numérique des entreprises, institutions et entrepreneurs.

Yas Business est donc un acte stratégique, porteur de la vision et de positionnement comme partenaire numérique

distingue par : son expertise locale, ses solutions numériques sur mesure, son engagement fort envers la



de confiance, capable de répondre aux besoins croissants des organisations togolaises en matière de solutions fiables, simples et adaptées à leurs réalités opérationnelles.

croissance durable des entreprises. Notons que Yas Business est désormais sur une clé universelle, conçue pour résonner auprès de tous les segments du tissu économique togolais. Qu'il

initiative, Yas Business confirme son rôle d'acteur majeur de la transformation digitale au service du développement économique du continent.

La Rédaction

Culture

EYOU Angèle Prudence, couronnée Miss Togo 2026

La 30ème édition de la plus prestigieuse soirée de beauté au Togo, a tenu toute ses promesses lors de la grande finale qui a lieu le samedi 6 décembre 2025. Après plus de 4 heures de spectacle riche en



couleurs et en sons, EYOU Angèle Prudence, étudiante en 3ème année de comptabilité, contrôle et audit, âgée de 21 ans, mesurant 1,82 m pour un poids de 67 kg, a su tiré son épingle du jeu en décrochant la couronne de la reine de beauté 2026. Elle succède ainsi à Nadiratou Afolabi.

Était présent le ministre de la Culture, du Tourisme et des Arts, Isaac Tiakpé, représentant le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé. On notait

également la présence des ambassadeurs accrédités au Togo, des partenaires, des anciennes miss au plan national, ainsi que des représentants de plusieurs « Comités Miss » de la sous-région comme ceux de la Côte d'Ivoire et du Sénégal.

Pour cette nouvelle édition, le comité national "Miss Togo" a mis les petits plats dans les grands pour offrir une soirée exceptionnelle au grand public togolais qui a fait le déplacement en masse au Palais des Congrès de Lomé, pour vivre en live et célébrer la crème des créatures concortées par ledit comité. La soirée a été aussi agrémentée par des artistes de la chanson togolaise et béninoise de renom qui ont à travers leur prestation, offert au public un spectacle riche en émotions.

Venues des différentes régions du Togo, le jury a dans sa lourde tâche, retenu cinq belles créatures qui ont su franchir avec brio les étapes de cette finale qui sont respectivement : la présentation personnelle, le



passage en tenue de soirée, la performance de danse traditionnelle et l'entretien oral autour d'une question unique.

Bien qu'elle a été déterminante sur toute la ligne, Eyou Angèle Prudence s'est aussi distinguée à l'issue de la dernière étape en répondant à la question fatidique, "Quelles qualités humaines resteront irremplaçables malgré les avancées de l'Intelligence artificielle, et pourquoi ?". À travers la clarté de son propos, elle a signifié que, selon elle, l'intuition et la conscience morale constituent des repères essentiels que l'IA ne pourra jamais reproduire. Car elle restera toujours au service de l'humain.

Notons que ce choix du jury, a été aussi celui du public qui a salué l'organisation de cette soirée par le comité "Miss Togo".

La Eyou Angèle Prudence, a pour 1ère dauphine Teno Epiphanie Birenam Geneviève (candidate N°18, infirmière et aide-soignante). Lawson Latré Mawuéna

Bienvenue (étudiante en 3ème année de Génie Civil) fait office de 2è dauphine (finaliste Numéro 14). Assogba Iletou Fleur (candidate Numéro 5), a été classée 3è dauphine suivie de la 4è dauphine Sale Djamila (candidate Numéro 16).

La nouvelle ambassadrice élue aura donc la responsabilité de représenter la jeune fille togolaise durant douze mois. Aussi son projet social sera soutenu par les sponsors et partenaires.

Pour l'occasion, le ministre du Tourisme, de la Culture et des Arts, Tchiakpé Isaac a indiqué que l'un des axes majeurs de la politique de Faure Gnassingbé, Président du Conseil est la question du

genre. Il a notifié que la promotion de la femme et l'évènement qui leur a rassemblé lors de cette soirée est non seulement la manifestation de la promotion, mais aussi celui d'un évènement qui dénote de l'intérêt du gouvernement à promouvoir le genre et à accompagner toutes les initiatives qui visent à faire en sorte que toutes les femmes soient des ambassadrices de la beauté togolaise.

« À voir les gens accepter ce résultat avec cet applaudimètre, je pense que le comité d'organisation est satisfait de ce qu'il a accompli. Dès demain, Miss Togo 2026 doit nous annoncer son projet social, qui sera étudié pour permettre au comité de l'aider », a déclaré le président du comité national Miss Togo, Gaspard Kodjo Baka.

Kodjovi



AVIS DE VENTE AUX ENCHERES
PUBLIQUES PAR AUTORITE
DE JUSTICE

N° 021/2025/PTR/CG/CDDI

Marques	Caractéristiques	Prix de vente	Nombre
Haojue UD110	Monocylindrique	150 000 Fcfa	40
Haojue KA-150	Monocylindrique	350 000 Fcfa	30
TVS Apache RTR 160 4V	Monocylindrique	530 000 Fcfa	30
TVS Apache RTR 160	Monocylindrique	400 000 Fcfa	30
Savaja SJ110-5 CC	Monocylindrique	300 000 Fcfa	40
Haojue TF 150	Monocylindrique	300 000 Fcfa	40
Bajaj Beat 125	Monocylindrique	300 000 Fcfa	40
Heroic 200	Monocylindrique	300 000 Fcfa	40
Heroic 170	Monocylindrique	300 000 Fcfa	40
Heroic 150	Monocylindrique	300 000 Fcfa	40

Fait à Lomé le 1er décembre 2025

Chantal Yawa D. Began

Le Commissaire Général p.i

41, Rue des impôts - 02 B.P. - 20823 Lomé - TOGO

FEDERER POUR BATIR



AVIS DE VENTE AUX ENCHERES
PUBLIQUES PAR AUTORITE
DE JUSTICE

N° 021/2025/PTR/CG/CDDI

Le Commissaire général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) informe le public qu'en exécution de l'ordonnance N° 2785/2025 du 1er décembre 2025, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de douze (12) conteneurs de motocyclettes neuves et originales.

La vente aura lieu le vendredi 26 décembre 2025 à partir de 09h30, et les jours suivants à la Direction des Opérations Douanières de Lomé-Port.

Conditions de participation

- Inscription préalable : Pour participer à la vente aux enchères, veuillez contacter la Direction des Opérations Douanières de Lomé-Port au 71 70 09 04 et envoyer immédiatement une photo de votre pièce d'identité nationale ou de votre passeport.
- Recharge du compte Togocel (YAF) : Un numéro vous sera communiqué pour le dépôt des frais d'inscription. Envoyez ensuite la preuve de paiement via WhatsApp au 71 70 09 04 pour finaliser votre inscription et votre enregistrement.
- Frais d'inscription : La participation est soumise à un montant de cinquante mille (50 000) francs CFA.
- Clématisation : Aucune clématisation ne sera prise en compte après l'adjudication.
- Confirmation d'accès : Une fois le paiement validé, la Douane vous enverra un reçu de confirmation contenant un code QR unique. Ce code QR devra être présenté le jour de la vente et servira de preuve d'accès. La visite des marchandises se fera le matin même de la vente et chaque participant recevra sa motocyclette neuve et originale sans exception.

Notes importantes

- Les prix indiqués sur la liste des enchères sont fixes et n'augmentent pas.
- La participation à cette vente implique l'acceptation complète des conditions ci-dessus.
- Le nombre de places est très limité.

Fait à Lomé le 1er décembre 2025

Chantal Yawa D. Began

Le Commissaire Général p.i

41, Rue des impôts - 02 B.P. - 20823 Lomé - TOGO

FEDERER POUR BATIR

GAGNE GROS AVEC TOUS LES FORMATS DJAMA

**01 OCT.
au
31 DEC.**

**AVEC DJAMA,
ON EST ENSEMBLE**

50CL

65CL

BAIC X35

SODIUM 12.5 KG

DJAMA LAGER

DJAMA

SNB

snb.tg

*Images non contractuelles
jeu capsules consommateurs. / Hotline : 79 49 95 49 / 79 99 95 49